

DREAL  
Languedoc Roussillon

# Réunion régionale des opérateurs/animateurs Natura 2000

5 novembre 2014



Réunion régionale des opérateurs et animateurs Natura 2000, 5 novembre 2014

[www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr](http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr)

# Programme

**Matin** – accueil à partir de 9h

9h15 : Introduction

**1 – Point « Information générale »**

- Réorganisation de la DREAL sur Natura 2000
- Actualités du réseau

**2 – État de conservation :**

- Présentation du travail réalisé par le CBN en 2014 et perspectives 2015

**3 – Point « Financement » :**

- Charte
- Contrats réalisés (deux exemples)
- Perspectives 2015 pour le financement de N2000 : animation, contrats N2000
- Mise en œuvre du PDRLR

**Pause déjeuner : 12h30 – 14h 00**

# Programme

Après-midi : 14h 00 – 17h 00

**4 – MAEC et préparation des PAEC**

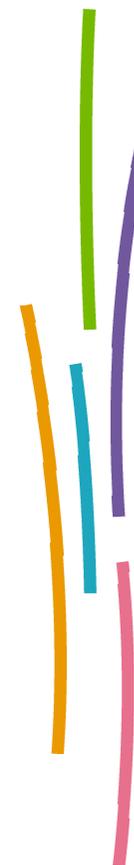
**5 – Présentation du registre de la compensation environnementale du LR**

**6 – Remise des prix pour le concours photo**

**7 – Infos diverses :**

- Présentation du guide rando
- Présentation du projet Life MIL'OUV
- Intervention de l'association des chargés de mission Natura 2000 LR

# 1. Point information



# Réorganisation DREAL sur N2000

## Le constat :

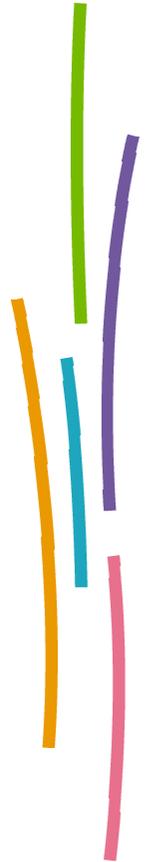
- le **réseau NATURA 2000** régional, fruit d'un important travail de concertation de la DIREN pour la désignation des sites puis de suivi et d'accompagnement technique de la DIREN/DREAL pour la structuration du réseau et l'élaboration des DOCOB, est **maintenant bien en place**,
- les **DDT sont bien impliquées** dans le suivi de l'animation des sites et les contraintes budgétaires nous imposent d'éviter de travailler en doublon,
- la **DREAL doit conforter son rôle de pilote régional** du réseau dans le cadre des évolutions attendues à moyen terme (création de l'AFB, restructurations territoriales, ...)
- **changement de poste** pour Christine Rochat et Anne Pariente

## Conséquences :

- participations exceptionnelles aux COPIL des sites en animation
- accompagnement des DDT pour les sites dont le docob est en cours d'élaboration et des sites qui ne sont pas encore en animation
- ***accompagnement des DDT dans le cadrage de la structure animatrice notamment au moment de la mise en place de l'animation et du cadrage budgétaire***
- fin des liens directs réguliers avec les animateurs de site pour répondre à des questions courantes -> rôle des DDT
- maintien de référents techniques au sein de la DREAL susceptibles d'intervenir sur n'importe quel site en fonction de la thématique concernée

## Référent technique :

Animation générale	Nathalie Lamande
Pilotage financier	
agri-environnement	
Articulation avec les autres politiques de la DEB	
Communication	
Etat de conservation	Nabila Hamza
Suivi scientifique	
Gestion de données	Sébastien Tellier
Sudocco et SI	
FSD	
Désignation et modification périmètres	
Evaluation des incidences	Anne Pariente
Natura 2000 en mer	Cécile Dassonville

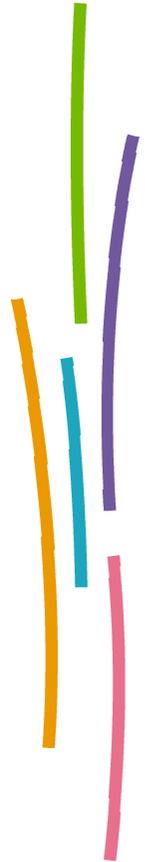


## Point « information »

### 1. Constitution du réseau Natura 2000 : avancement des documents d'objectifs

- pratiquement tous les sites terrestres sont dotés d'un docob
- 2 sites en cours et 2 en stand by

### 2. Désignation en ZSC



## Désignation en ZSC (Zone Spéciale de Conservation)

- **Contexte** : Retard (pour l'État français) dans la Désignation des sites en ZSC
  - ↪ Depuis fin 2013 : Travail engagé dans le cadre d'une situation pré-contentieuse avec la Commission Européenne (*mise en demeure*)
- **Obligation** : pour l'État français de désigner les sites en droit français dans les **6 ans** à partir de leur publication sur les Listes Biogéographiques
  - ↪ *Calendrier de rattrapage du retard : sur 2 ans (fin 2013 à mi-2015)*
- **Actuellement en LR** : **30 sites** disposent d'un arrêté de désignation en ZSC
- **En 2014** : la DREAL LR a proposé **17 sites** au ministère pour la désignation en ZSC (entre mai et août 2014)
- **Prochaines échéances** :
  - 2ème vague de désignation (environ 25 sites fin 2014)
  - 3ème vague (environ 25 sites au 1er trimestre 2015)

## Désignation en ZSC – Liste des 17 sites proposés en LR (2014)



### **Aude :**

FR9101489 – Vallée de l'Orbieu

FR9101446 – Vallée du Lampy

FR9101458 – Vallée du Torgan



### **Gard :**

FR9102003 – Le Valat de Solan

FR9101402 – Étang et mares de la Capelle



### **Hérault :**

FR9102002 – Corniche de Sète

FR9101429 – Grotte de la source du Jaur

FR9102006 – Grotte du Trésor

FR9101430 – Plateau de Roque-Haute

FR9101424 – Le Caroux et l'Espinouse

FR9101389 – Pic Saint Loup

## Désignation en ZSC – Liste des 17 sites proposés en LR (2014)



### **Lozère :**

FR9101362 – Combe des Cades

FR9102008 – Valdonnez

FR9101378 – Gorges du Tarn

FR9101361 – Mont-Lozère



### **Pyrénées-Orientales :**

FR9101463 – Complexe lagunaire de Salses

FR9101483 – Massif des Albères

## 1.3 Fiches de synthèse

Rappel : réalisation de la fiche de synthèse par site selon le modèle fourni par la DREAL

Objectif : **apporter des informations synthétiques sur les enjeux de conservation**

Résultat : Actuellement environ **90 sites** possèdent une fiche de synthèse (il en manque encore 1/3)

**Bilan par département**, du nombre de sites ayant une fiche de synthèse :

Aude	19 sites
Gard	17 sites
Hérault	30 sites
Lozère	11 sites
Pyrénées-Orientales	14 sites

**Merci de produire les fiches manquantes le plus rapidement possible !!**

## 1.4 Sudoco

Rappel : **obligation d'utiliser ce logiciel** pour le suivi des activités d'animation sur un site Natura 2000

Objectif : **rendre compte et suivre** les actions menées dans un site N2000

Intégration de Sudoco au SI national – pas de date précise connue de déploiement du SI ?

La DREAL n'envisage plus de réaliser des formations

## 1.5 Lettre Nature et expérience

*La lettre Nature et expérience et la lettre SINP seront fusionnées en lettre « biodiversité » pour intégrer l'ensemble de nos politiques*

## 1.6 Données SIG des DOCOB

*Données SIG = Données issues des Inventaires Naturalistes lors de l'élaboration des DOCOB*

➤ **Objectif Final :**

1 couche Régionale des Habitats d'Intérêts Communautaires

1 couche Régionale des Espèces d'Intérêts Communautaires

↳ Les Données SIG restent donc 1 priorité pour la DREAL LR

➤ **État des lieux des derniers retours :**

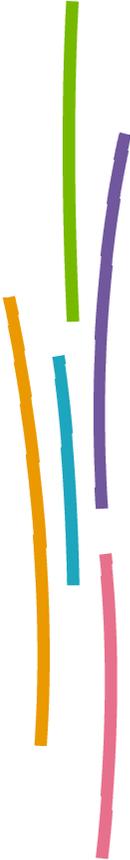
2013	15 Analyses SIG
2014	20 Analyses SIG

Beaucoup de données sont encore « non validées » par la DREAL...

Aucune Données SIG



**31 sites**



## 2. Evaluation de l'état de conservation

- démarche de la Dreal
- présentation du CBNMed

## 2.1 Démarche de la Dreal

### ➤ habitats d'intérêt communautaire (IC) terrestres : travail confié au CBNMed

- ➔ **valider** la liste des habitats IC régionaux et départementaux en s'appuyant notamment sur les Docob
- ➔ **caractériser** les habitats IC du LR
  - ❖ **Dunes à genévrier** : SMCG/CBNMed, 2014
  - ❖ **Mares temporaires** (y compris validation des cartographies Docob) : CBNMed, 2014
  - ❖ **Prés salés** : projet SMDA/CBNMed 2015 sur Basse-Plaine de l'Aude
  - ❖ ...
- ➔ **adapter** les méthodologies site du MNHN au contexte LR
  - ❖ **Ripisylves** (92A0) : SMCG/CBNMed, 2011
  - ❖ **Mares temporaires** : CBNMed, 2014-2015
  - ❖ **Pelouses sèches et prairies** – à voir (cf exp. PNR Pyrénées catalanes sur Capcir-Carlit-Campcardos)
  - ❖ **Tourbières acides** – à voir

➤ **habitats d'intérêt communautaire (suite)**

- **repérer les habitats IC « orphelins » à étudier par le CBNMed** = habitats sans méthodologie site du MNHN et qui sont **prioritaires pour LR** :
- ❖ **Dunes à genévrier** : SMCG/CBNMed, 2014
  - ❖ **Prés salés** : projet SMDA/CBNMed 2015 sur Basse-Plaine de l'Aude
  - ❖ **Steppes salées / Fourrés halophiles**
  - ❖ **Autres habitats du complexe dunaire** (dunes à pins, ...)
  - ❖ **Marais calcaires / Tourbières basses alcalines**
  - ❖ ...
- **assurer le suivi des indicateurs proposés par ces méthodes** (mares temporaires, ...)



## ➤ espèces d'intérêt communautaire (Faune)

En l'absence de méthode MNHN pour les espèces terrestres :

### ➔ soutenir les initiatives des opérateurs/gestionnaires

↳ **populations** et **habitats d'espèces** :

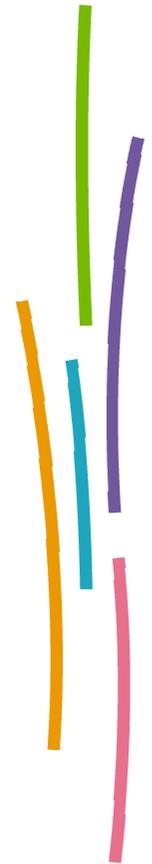
- ❖ **Passereaux** : Plateau de Leucate (PNR Narbonnaise /Aude Claire/LPO11, 2014)
- ❖ **Bruant ortolan** : Capcir-Carlit-Campcardos (PNR Pyrénées catalanes, en cours)
- ❖ **Roselières (et avifaune associée)**
  - ✓ Etang de Mauguio (Symbo, 2012-14)
  - ✓ Réserve du Bagnas (Adena, 2014)
  - ✓ Etang de Vendres (SMDA/CEN, 2014)

### ➔ initier la même démarche que pour les habitats avec les têtes de réseau et en lien avec les Plans Nationaux d'Actions

Site Dreal : <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-de-l-etat-de-r1151.html>

## 2.2 Présentation du CBNMed

### 3. Financement



## Charte N2000

- Malgré les mobilisations nationales, régionales et locales, le dispositif n'a toujours pas évolué
- En 2014, les communes sont remboursées de 41% du montant exonéré
- **Propositions du ministère :**
  - **Suppression du dispositif**
  - **Rétablir la compensation à 100%**
  - **Faire sortir le dispositif des variables d'ajustement ou de modifier l'assiette de l'exonération, en excluant les propriétaires publics.**
- **Solution locale proposée :** *ne pas valider la partie « engagements » portant sur les milieux naturels en attendant des réponses claires et ne pas faire la promotion de la charte à part pour les activités*

## Contrats N2000

- Environ **105 contrats entre 2007 et 2013** pour un montant de 2 500 000 €
- De belles actions réalisées : aménagements sur le littoral, mise en défense d'habitats, restauration de tourbière ....
- Pas de contrat en 2014 faute de dispositif transitoire et de budget
- Présentation de deux exemples de contrats :
  - Aménagements au niveau de deux stations de sabots de Vénus
  - Aménagements pour prendre en compte une population de petit Rhinolophe dans des travaux de restauration

# Contrat Natura 2000: Préservation d'une colonie de reproduction de petit rhinolophe

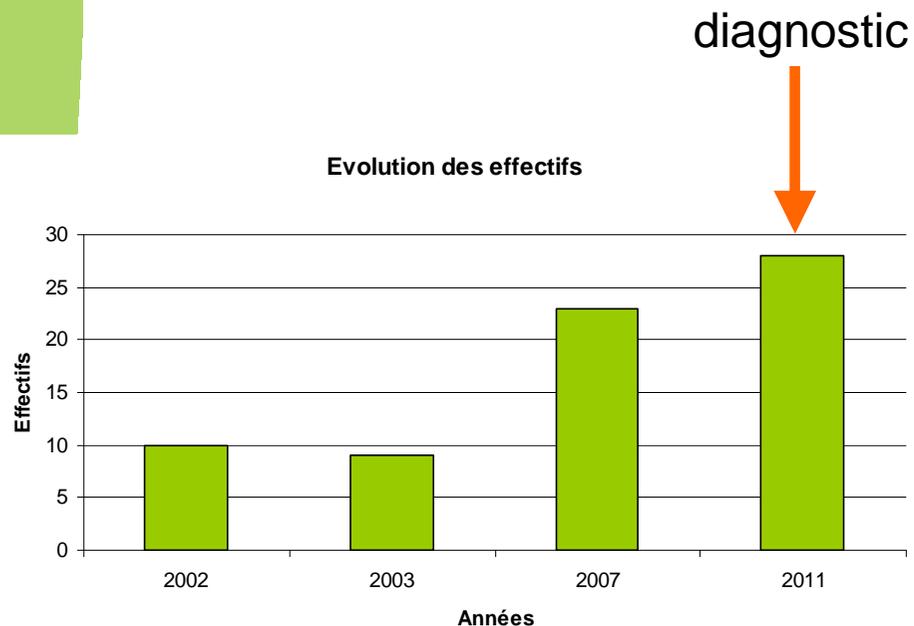


5 novembre 2014 – réunion régionale des opérateurs



## Diagnostic initial :

- Colonie connue depuis plus 2002
- en 2011 : 28 femelles
- Toiture risque d'effondrement



## Objectifs du propriétaire :

- refaire la toiture / bac acier et poutre métallique



Incertitudes de conservation des entrées pour les chauves-souris et plus généralement de la colonie de reproduction

## Mesure A32323P: Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site

### **Cahier des charges du contrat:**

#### Engagements rémunérés du contrat :

- Remplacement des éléments de charpente existants par des éléments bois
- Mise en place de fenestrous (Chiroptères)

#### Engagements non rémunérés :

- Respect de la période d'autorisation des travaux
- Utilisation de matériaux non traités et inertes
- Entretien des aménagements
- Convention de suivi (10 ans)
- Pas de dérangement des individus en période de reproduction et d'hibernation

Montant total de la réfection: 14065 euros

**Engagements rémunérés du contrat : 6040 euros**



## Réalisation des travaux hiver 2013/2014

Avant

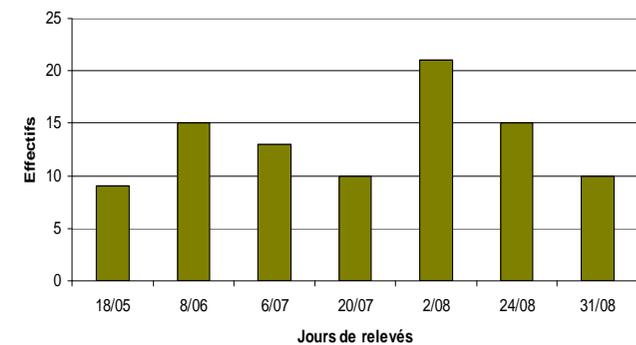


Après



Réussite du projet dès  
l'été 2014:  
**recolonisation par les  
femelles**

2014: Evolution des effectifs après travaux





# Perspectives de financement pour Natura 2000 en 2015

## Perspectives de financement pour Natura 2000

### Pour l'animation des sites :

- Maintien des enveloppes Etat correspondant aux besoins exprimés lors des réunions de programmation DREAL/DDT (= 40% des montants totaux)
- Prise en compte de l'élaboration et de l'animation des sites Natura 2000 assurée dans le PDR (Mesure 7) - *maquette financière cependant insuffisante*
- *On reste donc pour le moment sur des taux de financement de 40/40/20*

### Pour les contrats Natura 2000 :

- Incertitude sur la délégation de crédits début 2015
- Accumulation importante de dette de CP lors de la précédente période
- Inscription des mesures concernant les contrats N2000 dans le DCN et les PDR mais analyses en cours sur :
  - Maintien des actions récurrentes
  - Obligation d'un autofinancement pour les CT pour les actions d'investissement
  - Eligibilité des contrats d'ouverture de milieux (ligne de partage entre MAE et N2000)

## Perspectives de financement pour Natura 2000

### Pour les contrats Natura 2000 :

- Incertitude sur la délégation de crédits début 2015
- Accumulation importante de dette de CP lors de la précédente période
- Inscription des mesures correspondant aux contrats N2000 dans le DCN et les PDR mais analyses en cours sur :
  - Maintien des actions récurrentes
  - Obligation d'un autofinancement pour les CT pour les actions d'investissement
  - Eligibilité des contrats d'ouverture liés au pastoralisme (ligne de partage entre MAE et N2000)

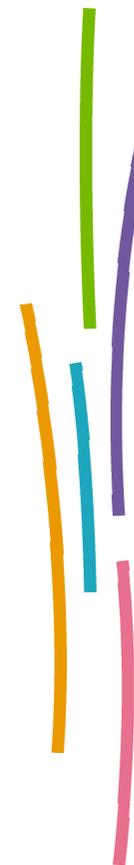
## Modalités envisagées pour le financement de l'animation en 2015 :

- **Anticipation de certains sites**, pour éviter une rupture du contrat d'animation, sur le volet transitoire et avec des reliquats FEADER 2007-2013 - mobilisation réduite et limitée aux frais de fonctionnement ou dépenses à réaliser jusqu'au 31 mai 2015 au plus tard
- Dépôt des dossiers d'animation début 2015 :
  - Si le **PDR est validé** et l'ensemble des conventions signées (Etat/ASP/CR) un démarrage en début d'année est possible
  - Si le **PDR n'est pas validé**, dépôt des dossiers possibles auprès du service instructeur, avec un accusé de réception de dossier incomplet, mais l'éligibilité de l'ensemble des dépenses n'est garantie qu'à partir du moment où le MO reçoit un arrêté d'attribution de subvention. Nécessite un nouveau dépôt de demande de subvention une fois l'ensemble des modalités et formulaires calées  
-> *dispositif non validé officiellement actuellement*

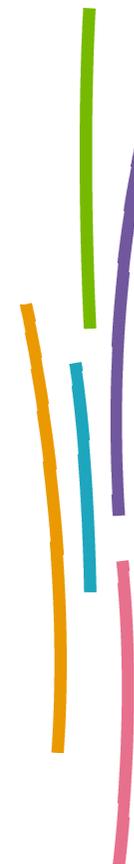
## FEADER et PDRR

- Calendrier :
  - Le DCN est actuellement en cours de finalisation après un premier retour de la CE
  - Les PDRR ont également reçus leurs premiers retours et seront modifiés en lien avec les modifications apportées au DCN
  - Les PDRR seront opérationnels dès que la CE a validé les modifications demandées
  
- Natura 2000 :
  - Trois types d'opérations figurent dans le PDR LR concernant N2000 :
    - Elaboration et révision des docobs
    - Animation des docobs
    - Contrats Natura 2000
  
  - L'animation des MAEC constitue une opération à part même si elle est intégrée dans le même article
  
- Fonctionnement : appel à projets pour l'ensemble des mesures liées à N2000 ???

# Pause déjeuner



## 4. MAEC et PAEC



## Evolutions / ancien programme

- Arrêt de la PHAE : reprise en partie dans le cadre des ICHN (revalorisée) et de la MAE systèmes herbagers
- Des MAEC systèmes : 1. herbagers et pastoraux 2. polyculture élevage 3. grandes cultures (en cours de définition)
- Des MAE localisées : sur la base d'engagements unitaires (en cours de révision) avec nouveaux EU (IAE, ZH)
- Renforcement de la territorialisation (**ZAP** : zones d'actions prioritaires avec concentration) avec une approche globale mobilisant plusieurs mesures + articulation avec d'autres outils + inscription territoriale
- Maintien du principe du Projet agro-environnemental climatique (PAEC) et d'un opérateur PAEC

## Le Programme de Développement Rural LR :

- présente des Zones d'Actions Prioritaires (ZAP) correspondant aux enjeux identifiés en région : Eau, Biodiversité, Zones Humides, Maintien de l'herbe.

Sur ces zones, une **sélection de mesures** (MAEC Systèmes et Engagements unitaires) pourront être ouvertes en réponse aux enjeux identifiés dans les PAEC.

- Cas particulier des **MAEC viticole et rizicole** :

MAEC à engagements unitaires qui relèvent des zonages cités ci-dessus.

**Clause de révision pour les contrats 2011-2012-2013-2014 avec un co-financement FEADER**

Possibilité de se réengager seulement si un PAEC existe sur le territoire

## Les modalités de mise en œuvre des MAEC en LR

- Une sélection des PAE par **appel à projets défini annuellement** et priorisant les enjeux
- Pour 2015, possibilité pour un PAEC :
  - d'être agréé **pour 3 ans**, s'il répond aux exigences de la nouvelle programmation
  - d'être **agréé pour un an** en 2015, si le projet est intéressant mais n'est pas abouti au vu des délais contraints

Le PAEC pourra être complété en 2016 et prolongé sur 2 ans, s'il répond aux exigences de la nouvelle programmation. Tout PAEC non complété ne sera pas prolongé.

- Dès 2016, les principes de la nouvelle programmation seront la règle pour tous les PAEC :
  - 1 territoire = 1 PAEC = 1 opérateur

## Périmètre du PAEC

### Superposition :

- Pas de superposition des périmètres de PAEC qui seront agréés pour 3 ans.
- Pour les PAEC validés pour 1 an, et qui n'ont pas pu aboutir en termes de concertation locale : possibilité pour l'année 2015 de superposer les périmètres.
- S'il y a superposition de périmètres, et si les PAEC sont sélectionnés, ils ne le seront que pour 1 an.
  
- Dès 2016, il n'y aura plus de superposition de périmètres :

**1 territoire = 1 PAEC = 1 opérateur**

### • Secteurs d'Intervention Prioritaires (SIP) :

Il est obligatoire de définir des secteurs prioritaires dans le périmètre pour cibler les actions, au vu des différents enjeux. Des objectifs par SIP seront à fixer.

### • Recommandation :

Périmètre constitué de communes entières

## Autres mesures du PDR mobilisables

Le PAEC devra présenter les autres actions mises en œuvre sur le territoire, au delà des MAEC, pour répondre aux enjeux environnementaux

### Animation

- 7.6.5 Animation des MAEC
- 7.6.2 Actions de sensibilisation environnementale liées aux sites Natura 2000
- 16.7 Ingénierie territoriale : développement des espaces agricoles, forestiers et ruraux et gestion de la ressource en eau

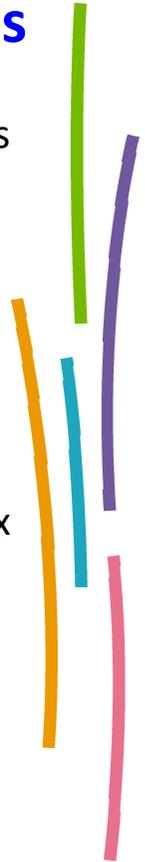
### Conseil et formation

- 2.1 Services de conseil
- 1.2 Projets de démonstration et actions d'information
- 1.1 Formation professionnelle et acquisition de connaissances

### Mesure de soutien à l'agriculture biologique

- 11.1 Conversion à l'agriculture biologique
- 11.2 Maintien à l'agriculture biologique

**+ tout un ensemble de mesures d'Investissements individuels ou collectifs dans les exploitations**



## Calendrier prévisionnel de l'appel à projets 2015

- 15 septembre 2014 : CRAEC sur l'appel à projets
- Jusqu'au 28 novembre 2014 : ouverture de l'appel à projets pour le dépôt des projets de PAEC auprès des DDT(M)
- 1<sup>er</sup> décembre – 30 janvier 2015: instruction par les DDT(M) et notation des projets au vu des critères de sélection
- Février 2015 : Synthèse des instructions et sélection des PAEC au niveau régional (Région, DRAAF, DDT(M), DREAL, Agences de l'Eau)
- 1<sup>ere</sup> quinzaine de Mars 2015 : CRAEC - Avis sur les résultats de l'appel à projets 2015

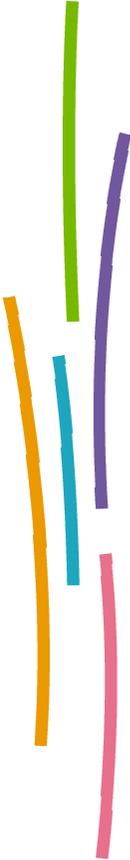
## Depuis....

- **Ouverture de la mesure 323 D** par la DRAAF afin de financer les projets d'émergence et d'animation des PAEC jusqu'au mois de mai 2015
- Mise à disposition d'une **FAQ** sur le site internet de la DRAAF
- Mise en place d'un **groupe de travail** au niveau régional pour travailler sur les diagnostics d'exploitation et le volet environnemental. Composition du GT :
  - DRAAF, CR, DREAL, CEN, SUAMME, AE, association des opérateurs N2000
- Mise à disposition des couches SIG des ZAP sur le site internet de la DRAAF :
  - Concernant la **ZAP biodiversité** : l'emprise de la couche correspond aux périmètres retenus dans le cadre des plans nationaux d'action (PNA) des espèces suivantes : Aigle de Bonelli, Pies grièches à Tête rousse, Méridionale, à Poitrine rose et Grise, Outarde Canepetière, Faucon Crécerellette, Grand tétras et des Chiroptères.

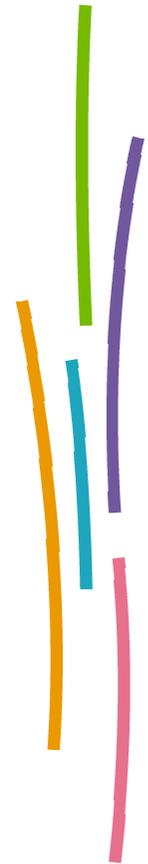
Les couches des zonages ont été agglomérées en fichier unique et tous les objets obtenus topologiquement voisins ont été ensuite agrégés pour former les zones désignées.



## 5. Présentation du registre de la compensation environnementale du LR



## 6. Remise des prix pour le concours photo

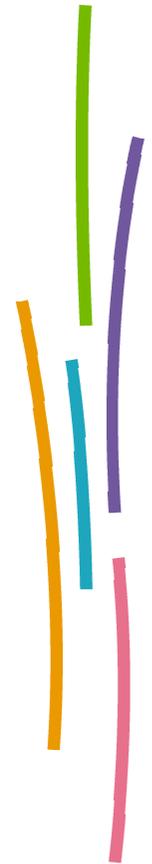


# Concours photo

Avec la participation de **Découverte du Vivant et Biotope**

- Participation de **10 opérateurs**
- Les photos devaient porter sur les thèmes suivants :
  - un ou plusieurs **habitats d'intérêt communautaire** d'un site Natura 2000
  - un **paysage** d'un site Natura 2000
  - une ou plusieurs **espèces d'intérêt communautaire** d'un site Natura 2000
- **1er prix hors catégorie : une sortie en mer à la découverte de la faune pélagique (départ de Canet-en-Roussillon ou Sanary-sur-Mer) pour deux personnes offerte par DÉCOUVERTE DU VIVANT**  
<http://www.decouverteduvivant.fr/>
- Un **1er prix, 2ème et 3ème prix** pour chaque catégorie : livres offerts par Découverte du Vivant, la DREAL et Biotope

## Points divers

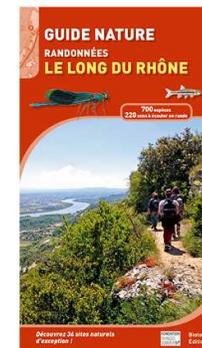


# Présentation du guide rando

## Les éditions Biotope présentent la collection

### GUIDES NATURE

Des **randonnées**  
pour découvrir la  
**faune**, la **flore** et  
les **milieux naturels**  
de **nos régions**



paru en juin 2014



à paraître  
le 15 novembre 2014



à paraître  
au printemps 2015



#### Caractéristiques des ouvrages

Biotope Éditions  
Collection Guide nature  
232 p., 14 x 24 cm  
Prix unitaire : 24,50 €

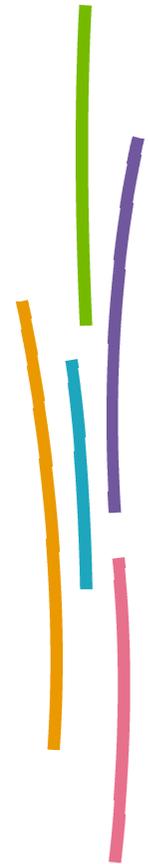
Les premiers guides de randonnées nature des éditions Biotope viennent de paraître ! Après celui consacré à la vallée du Rhône, voici le « Guide nature – Randonnées en Languedoc-Roussillon ». Et bientôt celui consacré aux zones humides de France !

À la fois ludiques et précis, ces véritables guides d'identification des richesses naturelles entraînent le randonneur à travers des sites naturels d'exception. Randonneurs curieux, familles et naturalistes amateurs trouveront dans cette collection le compagnon idéal de leurs vacances ou de leurs promenades en toute saison !

#### Des guides 2 en 1 :

- un **guide de randonnées pratique** : description des itinéraires pas à pas, visualisation du tracé sur carte IGN, accès, durée du parcours, niveau de difficulté, etc.
- un **guide nature complet**, accessible à tous : près de 700 espèces présentées, 250 sons à écouter (cris/chants d'animaux), panoramiques fléchés de lecture du paysage.

# Présentation du projet LIFE MIL'OUV





# Intervention de l'association des chargés de mission Natura 2000 LR

